

Service Connaissance, Aménagement, Planification

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

Réunion du 20 avril 2021

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le mardi 20 avril 2021 à 14h00, sous la présidence de M. Maxime CUENOT directeur adjoint de la direction départementale des territoires et représentant M. le préfet du Cher.

Ont participé au vote :

M. M. CUENOT, président de la commission **et mandaté par** M. L. GIBOUREAU, représentant L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)
M. Y. GOALABRÉ, représentant la DDT du Cher **et mandaté par** M. L. GIRAUD, représentant la Chambre des Notaires du Cher
M. O. HURABIELLE, représentant le président d'un établissement public ou d'un syndicat mixte mentionné à l'[article L. 143-16](#) du code de l'urbanisme
M. E. LE MINTIER, représentant la coordination rurale du Cher
M. P. VAN NIEUWKERKE, représentant l'association Nature 18
M. F. CRUTAIN, représentant l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural **et mandaté par** Mme. M. BILLON, représentant la confédération paysanne
M. A. GUIDOUX, représentant l'association départementale des communes forestières
M. A. DEQUIEDT, représentant les Jeunes agriculteurs du Cher
M. X. CRÉPIN, représentant l'association des maires du Cher **et mandaté par** M. P. De JOUVENCEL, représentant l'association des maires du Cher
M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher **et mandaté par** M. B. SERVOIS, représentant le syndicat départemental des propriétaires forestiers
M. J.C. ROUX, représentant la Chambre d'agriculture du Cher

Étaient excusés :

M. J.C. BOURDIN, représentant le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
M. J.C. MORIN, représentant le Conseil Départemental

Étaient absents :

M. A. LESPAIGNOL, représentant la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
M. F.H. de CHAMPS, représentant la Fédération des chasseurs du Cher

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Mme. C. BOISSIERE, SAFER

M. T. GUENIOT, DDT

M. A. GUEYDAN, DDT

Quorum : le quorum est atteint puisque 16 membres (11 + 5 pouvoirs) sur 20 sont présents.

➤ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 25/03/2021**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **Dossier soumis à auto-saisine:**

- PC 018 066 20 D0004

Nom du demandeur ou du porteur de projet : Centrale Photovoltaïque PVEOLE 14 représentée par M. BRU Philippe

Lieu du projet : lieu – dit : « Les Patureaux » – 18400 - Civray

Description du projet : La construction d'un parc photovoltaïque au sol

Contre : 12

Abstention : 2

Pour : 2

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à la majorité

Motivation de l'avis : Le projet se situe sur un terrain agricole actuellement en jachère et déclaré à la PAC. La qualité et la complétude du projet agricole présenté sont jugées insuffisantes, aucun éleveur n'est identifié. Les terrains sont susceptibles d'être remis en culture, dans un secteur où la demande est élevée pour l'installation de jeunes agriculteurs. Ainsi, le projet ne démontre pas sa compatibilité avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur les terrains concernés.

➤ **Dossier soumis à saisine obligatoire:**

- Délibération de la commune de Verdigny (L111-4 alinea 4 du code de l'urbanisme)

Demandeur : Commune de Verdigny

Nature du projet : Domaine hôtelier

Adresse du terrain : lieu-dit : à la sortie du Bourg de Verdigny

L'INAO estime que l'emplacement proposé coupe une grande unité parcellaire en 2 et condamne l'utilisation agricole de ce secteur. Une relocalisation du projet sur des secteurs en dent creuse un peu plus à l'ouest (parcelles 414, 420 324 et 378) serait beaucoup moins préjudiciable à la consommation d'espace agricole.

MM. Roux et Crépin relèvent quant à eux l'intérêt de ce projet pour le territoire et son attractivité touristique. Cette position est partagée par plusieurs membres de la commission.

Contre : 1
Abstention : 1
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

➤ **M. X. CRÉPIN fait part de ses difficultés pour suivre la commission en distanciel et déplore cette situation. Il quitte la commission.**

Le président constate que le quorum est toujours atteint.

➤ **Dossiers soumis à auto-saisine:**

- Projet de parc éolien sur la commune de La Perche

Demandeur : société Parc éolien du Plateau de La Perche SARL

Contre : 4
Abstention : 1
Pour : 9

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

- Projet de parc éolien sur la commune de Saint Ambroix

Demandeur : SARL CHAMPS ORNITHOGALE

Contre : 3
Abstention : 1
Pour : 10

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

➤ **Dossiers soumis à saisine obligatoire:**

- PC 018 083 21 30001

Nom du demandeur ou du porteur de projet : SARL VERHAGRI représentée par M. VERHAEGHE Eric

Lieu du projet : lieu-dit « Domaine de Chatelux » – 18270 - Culan

Description du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de paille avec couverture photovoltaïque

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- **DP 018 234 21 00001**

Nom du demandeur ou du porteur de projet : Monsieur LERCH Antoine

Lieu du projet : lieu-dit « Vinabineau » - 18370 Saint Saturnin

Description du projet : L'installation d'une serre agricole non chauffée dans le cadre d'une exploitation en maraîchage biologique.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- **PC 018 234 21 00001**

Nom du demandeur ou du porteur de projet : GAEC DES COMBES représenté par M. GANNAT Pierre - Jacques

Lieu du projet : lieu-dit : « Les Brandes des Gros Bois » – 18370 – Saint Saturnin

Description du projet : La construction de deux bâtiments agricoles accolés à usage de stabulations sur aire paillée avec couverture photovoltaïque

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- PC 018 072 21 00001

Nom du demandeur ou du porteur de projet : GAEC PETIT PARENTS et Fils représenté par M. PETIT Anthony

Lieu du projet : lieu-dit : « Le Champ du Carreau » – 18350 - Cornusse

Description du projet : La construction de deux bâtiments agricoles avec couvertures photovoltaïques

- Projet 1 : - à usage de stockage de matériel, fourrage et fabrique aliments

- Projet 2 : - à usage de stabulation sur aire paillée

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- PC 018 073 20 00003

Nom du demandeur ou du porteur de projet : SCEA CONTENT représentée par M. CONTENT Emmanuel

Lieu du projet : lieu-dit : « La Roche » – 18260 – Corquoy

Description du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel avec couverture photovoltaïque

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- PC 018 160 20 00011

Nom du demandeur ou du porteur de projet : M. SNEESSENS Damien

Lieu du projet : lieu-dit : « Riffardeaux » – 18350 – Nérondes

Description du projet : La création de 3 silos de stockage de grain

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- PC 018 022 21 L0001

Nom du demandeur ou du porteur de projet : M. VERBEKE Marc

Lieu du projet : lieu-dit : « Les Petits Champs » – 18260 – Barlieu

Description du projet : La construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et céréales avec couverture photovoltaïque

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

- PC 018 231 21 M0001

Nom du demandeur ou du porteur de projet : M. FAUCON Jean-Jacques

Lieu du projet : lieu-dit : « Les Pourniaux » – 18210 – Saint Pierre les Etieux

Description du projet : La construction de deux bâtiments agricoles

- Projet 1 : - à usage de stockage de matériel

- Projet 2 : - à usage d'atelier

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

-PC 018 036 21 00001

Nom du demandeur ou du porteur de projet : Philippe HUBERT Agriculture Environnement Energies représenté par Monsieur Hubert Philippe

Lieu du projet : lieu-dit : « Champs de Fosse » – 18120 - BRINAY

Description du projet : Construction d'un chai et d'un caveau de dégustation ouvert au public et une cabane de vigne

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

-DP 018 011 21 A0017

Nom du demandeur ou du porteur de projet : SAS PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURE représenté par Monsieur CULVER Timothy

Lieu du projet : lieu-dit : « Terre de Georgeot » – 18410 – Argent sur Sauldre

Description du projet : Implantation d'un relai de radiotéléphonie

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 14

Avis :

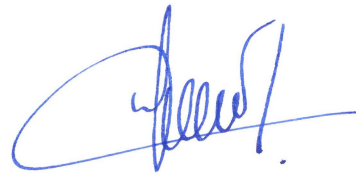
La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

➤ **Présentation aux membres de la CDPENAF du projet de nouveau règlement de la CDPENAF**

Les membres de la CDPENAF ont approuvé le nouveau règlement de la CDPENAF

➤ Le président clôt la séance à 15h45

Le président de la CDPENAF,



Maxime CUENOT